



Mairie de BENAIX
Le Village
09300 BENAIX
Tél : 05.61.01.92.04
commune-benaix@orange.fr



Compte rendu de la séance du 23 mars 2017

Présents : Monsieur BARRAU-HILLOT Jean, Monsieur DELEGLISE Michel, Madame AUSSEL Catherine, Monsieur CASTEILLA Bernard, Monsieur FLEMING Colin, Monsieur GABET Jean-Marc, Madame GOMEZ Claudine, Madame PONT Linda

Absents excusés : Mademoiselle MIQUEL Jessica, Monsieur DEVAUX Jean-François

Absents : Monsieur VIDAL Patrick

Secrétaire de la séance:

Linda PONT et Catherine AUSSEL

Ordre du jour:

- Approbation du Compte Rendu de la séance du 23 Février 2017
- Vote du Budget 2017
- Elections Présidentielles 23/04 et 07/05
- Questions diverses

- Approbation du Compte Rendu de la séance du 23 Février 2017

Après lecture approuvé à l'unanimité

- Vote du Budget 2017

↳ Bilan 2016 : Les dépenses ont été inférieures à l'estimation

Les travaux de rafraichissement sur un appartement communal ont entraîné la perte d'un mois de loyer.

Le résultat de fonctionnement de la commune sur 2016 laisse apparaître un excédent de 840€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 57 151€

↳ Prévisions 2017

Il reste quelques factures, sur des travaux réalisés en 2016, concernant l'aménagement de la salle des fêtes à régler :

Travaux d'électricité et fournitures diverses pour un montant approximatif de 6000€

L'installation d'une nouvelle porte à la salle des fêtes pour un montant avoisinant les 1 800€.

L'achat d'un ordinateur pour remplacer l'actuel devenu obsolète pour un montant de 1250€

Le projet de réhabilitation de la grange de l'entrée du village a été évoqué; la 1ère étape serait de refaire l'hourdis et le mur de refend. Montant estimé 20 000€
Des travaux de réfection de toiture de l'atelier et de la cuisine de la salle sont à envisager. Montant estimé : 10 000€

Les investissements sur 2017 sont plus importants que 2016.

Emprunts souscrits par la Mairie

- Achat de la grange 30 000€ remboursés à 3.84% jusqu'en 2025
- Fonds de roulement Trésorerie 40 000€ remboursés à 4.60% jusqu'en 2029
- Travaux de voirie 16 000€ remboursés à 1.97% jusqu'en 2022

Le remboursement total des ces emprunts s'élèvent à 7 647€ par an.

Pour réaliser les travaux relatifs aux toitures et à la 1ère étape de la réhabilitation de la grange, il faudrait souscrire un emprunt supplémentaire de 40 000€ de crédit soit un remboursement de 8 000€ par an si le taux est de 2%.

Afin de faire réviser les prêts actuels et pouvoir emprunter les 40 000€ nécessaires, il faut prendre rendez vous auprès de la Caisse d'Epargne.

Il est également possible de réaliser des demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région.

Les frais de gestion relatifs à la voirie seront reversés à la Communauté de Commune

Après exposé de tous ces éléments, le BP 2017 est voté à l'unanimité comme suit

Section de fonctionnement : 118 550€

Section d'Investissement : 66 963€

- Elections Présidentielles 23/04 et 07/05

Le tour de garde du bureau des élections est défini comme le suivant

de 8h à 13h : Mr BARRAU-HILLOT, Mr CASTEILLA, Mme AUSSEL et Mme PONT.

de 13h à 19h : Mme GOMEZ, Mr DELEGLISE, Mr GABET et Mlle MIQUEL.

Tout le monde sera présent lors du dépouillement

- Questions diverses

- * L'architecte a soumis deux projets pour l'aménagement de la grange de l'entrée du village. Il est noté une préférence pour le 2e plan. Des devis seront demandés.
- * Force est de constater que des dépôts sauvages ont lieu sur la route de Morenci : un article sera mis sur la Dépêche pour dénoncer ces incivilités.
- * Il est rappelé que les chemins communaux ne doivent pas être condamnés ou du moins s'ils sont fermés le système doit être amovible.

Fin de séance 20h30